

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 20 Mars 1880.

Jeudi dernier, à 10 heures du matin, un cortège immense accompagnait à sa dernière demeure un homme qui fut aimé et respecté de tous. L'attitude recueillie de cette foule de citoyens et la tristesse qui se peignait sur les visages témoignaient assez de la perte que notre ville venait de faire. La mort de M. Pellis laisse en effet un grand vide à Lausanne, où il s'était fait justement apprécier non-seulement comme excellent administrateur, mais comme un de ces beaux caractères qui s'associent à tous les élans généreux, à tout ce qui est utile et bon.

M. Emile Pellis joignait à ces éminentes qualités une modestie exemplaire et une constante amabilité. Toujours gai, toujours affable, resté jeune d'esprit et de cœur, sa conversation charmait son entourage et ses conseils, empreints d'un tact parfait, étaient partout les bienvenus.

Outre ces divers titres à l'estime générale, le défunt s'était acquis, par les nombreux services qu'il a rendus, l'affection toute particulière et la sincère reconnaissance de nombre de personnes.

Ils sont rares ceux qui meurent ainsi après s'être concilié tant de sympathies et laissent après eux d'unanimes regrets. Que ce soit là pour sa famille affligée un adoucissement à l'épreuve qui vient de la frapper.

On a beaucoup parlé dernièrement des Mémoires de M^{me} de Rémusat, dont les deux premiers volumes viennent de paraître. Cette femme, d'un esprit supérieur, fut attachée à l'impératrice Joséphine comme dame du palais, tandis que son mari était chambellan de l'empereur. Nul ne fut mieux placé que M^{me} de Rémusat pour étudier et juger la cour de Napoléon I^{er} ; aussi nous donne-t-elle sur les habitudes de ce monarque et de Joséphine des détails fort curieux.

Elle nous apprend entr'autres que ce fut M. de Rémusat qui décida Napoléon à se raser lui-même, en voyant l'agitation qu'il éprouvait, et même l'inquiétude, tant que durait cette opération faite par un barbier. — Après beaucoup d'essais, lorsqu'il y eut réussi, il lui arrivait souvent de dire qu'en lui donnant le conseil de le faire de sa

propre main, on lui avait rendu un signalé service.

« Bonaparte, continue M^{me} de Rémusat, était si bien accoutumé à ne compter pour rien tous ceux qui l'entouraient, que ce mépris des autres se retrouvait dans ses moindres habitudes. Il ne se faisait aucune idée de la décence que la bonne éducation inspire ordinairement à toute personne un peu élevée, procédant à une toilette complète dans sa chambre en présence de ceux qui s'y trouvaient, quels qu'ils fussent. De même, si un valet de chambre lui causait quelque impatience en l'habillant, il s'emportait rudement sans égard pour les autres ni pour lui-même. Il jetait à terre ou au feu la partie de son vêtement qui ne lui convenait pas. Il soignait particulièrement ses mains et ses ongles ; il lui fallait, pour les couper, une grande quantité de ciseaux, parce qu'il les brisait et les jetait quand ils ne lui paraissaient pas suffisamment affilés. Jamais il ne faisait usage d'aucun parfum, se contentant seulement d'eau de Cologne, dont il faisait de telles inondations sur toute sa personne qu'il en usait jusqu'à soixante rouleaux par mois. Il croyait cet usage fort sain. Le calcul entraînait pour beaucoup dans sa propreté, car, ainsi que je l'ai dit, il était peu soigneux. »

Ce n'était pas par négligence de sa propre personne que péchait Joséphine ; jugez-en :

« Elle se levait à neuf heures ; sa toilette était fort longue ; il y en avait une partie fort secrète, et tout employée à nombre de recherches pour entretenir et même farder sa personne. Quand tout cela était fini, elle se faisait coiffer, envelopper dans un long peignoir très élégant et garni de dentelles. Ses chemises, ses jupons étaient brodés et aussi garnis. Elle changeait de chemise et de tout linge trois fois par jour, et ne portait que des bas neufs... Quand elle était peignée, on lui apportait de grandes corbeilles qui contenaient plusieurs robes différentes, plusieurs chapeaux et plusieurs châles. C'était en été des robes de mousseline ou de percale très brodées et très ornées ; en hiver, des redingotes d'étoffe ou de velours. Elle choisissait la parure du jour, et le matin elle se coiffait toujours avec un chapeau garni de fleurs ou de plumes et des vêtements qui la couvraient beaucoup.

» Le nombre de ses châles allait de trois à quatre cents ; elle en faisait des robes, des couver-

tures pour son lit, des coussins pour son chien. Elle en avait constamment un toute la matinée, qu'elle drapait sur ses épaules avec une grâce que je n'ai vue qu'à elle. Bonaparte, qui trouvait que les châles la couvraient trop, les arrachait et quelquefois les jetait au feu; alors elle en redemandait un autre. Elle achetait tous ceux qu'on lui apportait, de quelque prix qu'ils fussent; je lui en ai vu de huit, dix et douze mille francs. »

Et ailleurs : « On lui apportait sans cesse des diamants, des bijoux, des châles, des étoffes, des colifichets de toute espèce : elle achetait tout, sans jamais demander le prix, et, la plupart du temps, oubliait ce qu'elle achetait. »

Avec quelle conviction les marchands devaient dire en parlant d'elle : « La bonne Joséphine ! »

Dangers des petits ballons en caoutchouc.

On a souvent signalé dans les journaux scientifiques, les accidents que peuvent occasionner les menus objets que l'on donne aux enfants pour s'amuser. Nulle part, il n'a été fait mention des ballons de caoutchouc, gonflés au gaz d'éclairage. Cependant, ces petits ballons qui font les délices des enfants, présentent quelques dangers, que l'on s'explique facilement en se rappelant que leur contenu forme avec l'air un mélange détonnant.

Voici un fait raconté dans le *Journal de Médecine et de Pharmacie*, par M. Gavoy, médecin-major à l'hôpital du Dey, dont il a été témoin et dont il a failli être victime :

Mes enfants jouaient dans le salon avec deux petits ballons de caoutchouc retenus par un fil. Je lisais le journal en fumant un cigare. Un de ces ballons est venu tourner autour de ma tête; tout à coup, une violente détonation a eu lieu, avec une grande gerbe lumineuse.

Après le premier instant de stupéfaction produite par la secousse et la chaleur au visage, j'ai constaté que ma barbe, mes cils, mes sourcils, mes cheveux avaient été brûlés; que le tissu de mon paletot était brûlé jusqu'à la trame; que mes paupières, la joue, le front, le nez surtout et le menton me causaient une vive cuisson, qui a duré vingt-quatre heures.

Comment se fait-il que le bout du cigare ait pu déterminer la détonation? Je ne puis me l'expliquer, n'ayant reçu aucun choc; le ballon n'a fait que passer devant moi.

Le frottement du cigare contre la mince pellicule de caoutchouc aurait-il suffi pour la perforer et enflammer le gaz? c'est possible; mais l'effet d'une bougie serait bien autrement à craindre! Et que l'on songe à ce qui pourrait arriver, si un enfant, tenant un ballon dans les mains, le visage trop près, s'approchant d'une bougie, ou d'une lampe. En outre des brûlures, ne pourrait-il en résulter des accidents très graves pour ces deux petites mains délicates, offrant un plan résistant à l'explosion du gaz? Enfin, un rideau, un de ces tissus légers qui servent à orner les appartements, peuvent prendre feu, et devenir l'origine d'un incendie.

L'expérience m'ayant démontré le danger de ces petits ballons, dit M. Gavoy, j'ai cru utile de le faire connaître et d'avertir ainsi les familles.

Coumeint quiet faut 'na pétechon contré lè mândzo.

Ditès-vâi, monsu dào *Conteu*, vo qu'êtes dein lè z'écretourès, vo dussa savâi on pou la politiqua et vo vigno demandâ se vo ne porriâ pas einvoyi on

bet dè pétechon pè Berna, po l'âo derè per lè dè ferè onna loi coumeint quiet lè mândzo et lè z'apotiquièrès séyont d'obedzi dè marquâ l'âo remido ein francet et avoué 'na boune écretoura ein petit médiôcro, que tsacon pouessè liairè. Y'é dza coudi lo derè à me n'hommo, qu'est portant dào consset generat; mâ cliâo z'hommo, per tsi no, sont ti parâi; l'ont mé dè couson dâi bêtès que dâi dzeins et lo min ne vâo pas s'ein méclliâ, et l'est po cein que l'est mè, que ne su que 'na fenna, que vo z'écriso, que vo m'estiusérâi bin.

Cein sarâi bin de pe utilo què l'âo loi su lè z'alumettès, que parait que volliont no fère reveni âo brequie, que cein est bon po s'einsagnolâ lo bet dào dâi quand l'est qu'on manquè lo tserpi. Sè porrâi-te pas que l'aussont pè Berna onna carrièrè dè pierre à fû et que l'est po la débitâ que l'ont aboli lè fabrequès dè phosphoriquès?

Mâ po lè mândzo et lè z'apotiquièrès, faut onna loi et onna rude, kâ quand vo baillont on remido, se cein va bin, va bin; mâ se cein va mau, que diablo volliâi-vo fère? on ne pâo pas savâi se l'ont bailli dè la poéson âo na, et s'on l'âo fâ dâi reproudz, vo sotignont âo pérît dè l'âo via que cein ne poivè rein fère dè mau, qu'on ne pâo pas lâi sè fiâ; na pas que s'on savâi tot lo drâi se baillont dè la tourbantine, dào mame âo bin dào riquiqui, on sarâi à quiet s'ein teni.

N'ein oreindrâi per tsi no 'na maladi dâi petits enfants, qu'ein a bin que partont; et quand faut lo mândzo, lo faut bo et bin allâ queri trâi z'hâorès liein. Eh bin! y'a on part dè dzo, la Fanchette à Dzaquie est z'ua lo queri po son petit, et lo remido l'a bin gari. N'ein du assebin l'allâ queri po lo noutro, et lo pourro bouébo va adé pe mau que ne sé pas se vâo passâ la senanna, et cein pè la fauta dào mândzo, qu'a bailli lo remido trâo foo, kâ su la botolhie à la Fanchette lâi a 3. 3. 80, et su la noutra, 8. 3. 80. Peinsâ-vo vâi quinna differeince : 5 millè dè plie; pourro bouébo! et portant lo mândzo m'a sacremeintâ que l'avâi bailli lo mémo remido, que l'ein a meintu; et quand lai y'é montrâ lè duè botolhiès, cliâi à la Fanchette et la noutra, l'a età tot motset; l'a bin essiyi dè barbotâ et dè mè derè que cliâo tchiffres l'etài onna data, que cein volliâvè derè lo houitiémo dzo dào troisiémo mâi dè 1880; mâ n'est pas veré, du que lo millè houit ceint lâi est pas, et n'est que n'estiusa que baillè pace que ne vâo pas que sâi de que lo remido aussè éta trâo foo. Vouaiquie portant cein que c'est què dè ne pas savâi cein qu'on baillè âi malâdo; et lot lo mau qu'arrevè vint de cein que n'écrisont pas ein francet. L'est po cein que mè recoumando bin à vo po 'na brequa dè pétechon, et pi n'aussi pas poaire dè l'âo derè l'affèrè cranameint. * * *

Un voleur volé.

La nuit était tombée. Un de nos paysans revenait de la foire de Moudon content d'avoir fait un bon marché. Il avait gagné une quinzaine d'écus sur la vente d'une vache et se réjouissait d'en por-